



Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars
Affiliée à Fédération Nationale André Maginot – GR 230

Paris, le 26 octobre 2020

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 10 OCTOBRE 2020**

1/ ACCUEIL

En raison de mesures sanitaires et peut-être aussi à cause de l'inscription par internet pour entrer à l'Ecole militaire, l'assistance est clairsemée mais les pouvoirs ont été nombreux. Le quorum est donc atteint et à 15h10, le GCA (2s) d'ANSELME ouvre la séance.

2/ RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs les Officiers Généraux, Messieurs les Colonels Chefs de Corps, et personnels de l'Armée de terre présents, Messieurs les administrateurs du CA de l'Union, Chers Présidents des Fédérations et des Amicales, Chers anciens, chers amis.

Une nouvelle fois, conformément à la vie des Associations, je me présente devant vous pour établir le rapport moral de l'UNABCC, en cette fin d'année 2019. Comme d'habitude et avant toute chose, je vais vous demander de bien vouloir respecter une minute de silence et de recueillement en hommages à nos morts de l'année écoulée, ceux de l'Union et ceux de l'Armée de Terre, aux morts de nos Régiments et ceux de nos familles.

En ce qui concerne les anciens :

Le Lieutenant-Colonel Bertrand MOREAU de BELLAING, Cadet de Saumur Grand Officier de la Légion d'Honneur, mort à 98 ans. Le Général de CA (2s) André DUPUY de La GRAND'RIVE. Le Général de Division (2S) Jean-René PERRIN. Le Général de Division (2S) Clément de La RUELLÉ. Le Général (2S) Claude TANGUY. Les Généraux (2s) Bernard SCHLAGDENFAUFFEN et Jean TONNER. Le Colonel (er) Marc de La SIMONE (ancien du 1°RHP), le Colonel André MARTEL, le Colonel François ORTIZ, le Colonel Claude HERVÉ, le Colonel Robert PONROY, le LCL Marc VEYSSEYRE. Le Ces Joël JOCHAUD du PLESSIS, le Capitaine Christian DORÉ, le Capitaine Michel DUCRET, le Capitaine Roger DANNACKER, le Capitaine Jack TERRIER, le Major JN HACHAUT, l'ADC Claude BRICOT, Mdl Eric LELOUP, Mme SCHNEIDER, Messieurs Gilbert LEROY, Dimitri DEMIDOFF, Lucien GODARD, Gilles HULLOT, Gérard MESTRE, André POTHÉE, Jacques DUCELIER, Joseph GUERRIER, Henri OLMOS et Louis DEGREGZ.

Pour l'Armée d'active, je voudrais citer nos jeunes cavaliers qui en une année ont payé un lourd tribut : du 1°RS : Le Bg Chef Romain POINTEAU, Mort pour la France au Mali ; du 501°RCC : Le Bg Erwan POTTIER ; du 4°RCh : Morts pour la France au Mali dans l'accident des hélicoptères : Le Capitaine Romain CHOMEL de JARNIEU, Le MdL Chef Alexandre PROTIN, Le MdL Valentin DUVAL, Le MdL Antoine SERRE et leurs camarades de l'ALAT, du Génie Légion et de l'Artillerie.

Et récemment Morts pour la France au MALI : au 1°REC, le Brigadier Dmytro MARTYNYOUK, et le légionnaire de 1° classe Kevin CLEMENT ; Au 1°RHP, le parachutiste de 1° classe Tojohasina RAZAFINTSALAMA, le Mdl S.T. le Brigadier Arnaud VOLPE.

Nous associerons aussi tous les morts pour la France de cette année des autres armes et Armées.

.....minute de silence.....

Je vous remercie.

L'année 2020 ne ressemble vraiment pas aux autres ! Les événements pandémiques nous ont contraint à modifier et remodeler nos projets, nos activités et je pense que vous avez suivi, grâce à notre Délégué Général, l'évolution de la situation ! Mais notre métier militaire qui nous a appris à ne pas subir, nous a aussi formés à savoir gérer les crises. C'est ainsi que les deux derniers CA se sont déroulés dans des conditions particulières : celui de juin par correspondance et sur Internet. Et celui de septembre en effectif réduit !

Enfin, comme vous l'avez certainement deviné, l'Assemblée Générale de ce 10 octobre 2020 va revêtir une certaine importance puisque je vous présente à compter de cette date ma démission comme président de l'UNABCC !

Les longues années que j'ai passées comme adhérent de l'Union et les 11 années de Président ont été pour moi passionnantes et m'ont permis de partager et de développer ce que nous appelons « l'Esprit Cavalier » au sein de la grande famille de la Cavalerie qui regroupe non seulement tous les anciens jeunes et moins jeunes mais aussi nos camarades de tous grades de l'Armée d'active et de la Réserve, sans oublier ceux qui sont attachés à notre Arme sans avoir véritablement servi dans ses rangs ! Nous avons la chance d'avoir une Arme riche de son passé glorieux, de ses traditions, de ses spécificités grâce à ses Subdivisions d'arme, mais aussi de son présent dans le cadre de la Mission qu'elle remplit au sein des forces armées dans un contexte difficile et opérationnel. Nous pouvons être fiers de notre Arme !

L'UNABCC a son rôle à jouer pour pérenniser ce capital légué par nos grands anciens qui ont su se regrouper et s'organiser pour réunir sous une même entité les riches composantes de la Cavalerie. Mon vœu le plus cher est que vous puissiez continuer dans cette voie et parfaire cette unité de l'Arme, malgré les difficultés engendrées par la diminution drastique de notre monde associatif qui est liée au format réduit des Armées.

Il n'est pas dans mes intentions de réaliser ici le bilan des 11 années de présidence ! Ce bilan est dans les rapports de toutes les AG de cette période. Je vous encourage de regarder vers l'avant plutôt, car un certain nombre de défis se présentent à l'horizon : c'est le thème de cette AG.

ACTIVITÉS PASSÉES.

Faisons d'abord le point des activités de l'année passée. Depuis la dernière AG, les JC 2019 se sont déroulées dans d'excellentes conditions : Après une très belle messe de la Cavalerie le 06 octobre 2019, le CEMAT est venu présider une prise d'armes qui a rassemblé les chefs de Corps, les étendards et l'École de Cavalerie avec la participation de la DA au complet et un peloton d'ESOA.

Il faut noter la présence de tous les Chefs de Corps et de deux Commandant de CFIM : celui de la 2^eBB qui a reçu en dépôt les traditions du 12^e RCA et celui de la 7^eBB qui a reçu en dépôt les traditions du 3^eRCA. Je remercie au passage les Amicales intéressées pour accompagner ces CFIM vers le véritable « Esprit Cavalier » !

L'ordre du jour du CEMAT a été particulièrement apprécié.

A l'issue de cette prise d'armes, nous avons convié nos invités à un lunch buffet dans la salle des rencontres de l'INI, avec présence du CEMAT. Je remercie au passage le Gouverneur des Invalides et son Général Médecin Inspecteur.

La journée s'est terminée par le Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe

Le lendemain à Satory, dans les locaux de NEXTER, nous avons organisé un colloque en collaboration avec l'EC rassemblant sur les programmes actuels et futurs les industriels et les opérationnels, notamment pour ces derniers les parisiens de l'EMAT ! Les échanges furent fructueux et fort intéressants.

Quant aux différents rendez-vous de ce printemps et été 2020, nous avons été amenés à décaler ou à supprimer bon nombre d'activités et de cérémonies en raison du confinement ! Ce fut le lot de toutes nos Amicales et Fédérations ! Le plus dur a été de ne pouvoir célébrer dignement la Saint Georges, notre Saint Patron aux Invalides et honorer nos anciens au cours des différentes cérémonies prévues, notamment pour le 80^e anniversaire des combats de 1940 en Belgique et en France, sans oublier les Cadets de Saumur.

Je n'en ferai pas la liste !

Il s'agissait pour nous de porter un hommage appuyé aux combattants de nos unités de Cavalerie qui lors de la campagne de 1940 se sont « battus comme des Lions », et de souligner le sacrifice souvent exemplaire de nos anciens dans les combats face à l'invasion allemande. Faute de commémorations, j'ai voulu donner une place importante à l'histoire et aux récits de certains combats de l'époque dans les numéros de notre revue !

C'est ainsi que j'ai demandé au Général Yves LAFONTAINE de bien vouloir écrire un article sur le comportement du 7^e Bataillon de Chars à la bataille de Sedan (article issu de son livre : « La bataille de Sedan. 10-14 Mai 1940 "...fors l'honneur" » qui vient de paraître). Le Général Jean-François DURAND, nous a proposé un texte sur les combats du 4^e BCLM, les chars légers dans la tourmente de 1940. J'ai aussi demandé au Colonel Michel PESQUEUR, cavalier ayant commandé le 501^e RCC et diplômé d'un Doctorat d'histoire, en poste actuellement à l'IFRI, de réaliser une fresque complète en trois épisodes sur l'emploi des blindés. Cette fresque est répartie sur trois numéros : La revue 149, traite de la doctrine française pendant l'entre-deux guerres. Le numéro 150 expose les leçons de 1940 et de la campagne de Tunisie. Le 151 sera consacré au renouveau de l'emploi des blindés français dans le cadre de la Libération.

Pour Saumur, le Carrousel a dû être lui aussi supprimé ! Le 17 juillet était organisée une prise d'armes dans la cour d'honneur de l'École pour marquer la fin de la scolarité: les Prix du Challenge de BOISSIEU ont pu être remis aux lauréats !

Le 02 octobre dernier, étaient organisés à Saumur un colloque sur le thème : « La Cavalerie Blindée s'engage en haute intensité » rassemblant là aussi les industriels et les opérationnels dans le cadre d'une approche interarmes. La même journée nous avons eu les cérémonies d'hommage aux Cadets de SAUMUR, et en soirée l'adoubement des lieutenants.

Enfin il est à noter qu'au cours de l'été, malgré des conditions sanitaires contraignantes, certaines Amicales ont pu organiser des manifestations dans certaines communes : c'est le cas de l'Amicale du 5^e RC (Président BAILLY) à Mouzon le 30 août dernier, commémorant la charge glorieuse du 5^e RC en 1870 et la mort du Colonel de CONTANÇON qui chargeait en tête de son Régiment !

C'est aussi le cas de la Fédération départementale de l'ABC du Finistère de notre camarade Christophe COCHU les 12 et 13 septembre dernier à TREHUNC, rencontres d'un week-end avec conférence sur le combat des Cadets de Saumur, journée Défense et cérémonie militaire (FDAB3C 29). Je voudrais souligner aussi la création de l'Amicale du 4^e RH par le LCL(R) REBIFFÉ. Qu'il en soit remercié !

D'une manière générale l'UNABCC participe aux réunions et travaux du CNE (Comité National d'Entente) présidé par le Gal DARY, ainsi qu'aux réunions du CDC-AFN et de Soldis-Algérie, pour la défense et la mémoire de la guerre d'Algérie. L'UNABCC reste fidèle à l'ADO (Association des œuvres de l'Armée de terre) et participe modestement à l'aide financière destinée aux orphelins de l'AT.

ACTIVITÉS À VENIR.

Tout d'abord, nous avons demain la Messe traditionnelle de la Cavalerie aux Invalides pour 11h. Auparavant à 10h il y aura une remise de gerbe par l'EC à la plaque des morts pour la France de la Cavalerie. A l'issue de la messe, lunch à l'École militaire, puis cérémonie de Ravivage de la Flamme. Le tout dans les conditions sanitaires demandées !

Notons l'exposition que nous soutenons du Major PLONQUET à Samoreau dans le 77 au cours du mois de Novembre 2020.

Pour l'année 2021, il est encore difficile de fixer des rendez-vous et des activités, en raison des incertitudes sanitaires actuelles. Il faudra attendre quelques mois avant de pouvoir reprogrammer des activités et des cérémonies qui ont été reportées ! Cependant nous avons l'intention de planifier l'année sur les grandes activités traditionnelles.

Il serait souhaitable que la Saint-Georges 2021 puisse se réaliser à Saumur, avec un grand rassemblement national à la Maison Mère, et que l'année prochaine puisse se prêter à reprendre des cérémonies en hommage aux combattants de la Campagne de France, et du Corps de Cavalerie en Belgique. Les grands rassemblements tels que le Carrousel et les JC devront être maintenus ! L'Union devra programmer des CA en mars, juin et septembre. Mais il m'est difficile de vous en dire plus aujourd'hui !

Permettez-moi maintenant de vous présenter un certain nombre de sujets qui ont trait à l'avenir de l'Union ; ces points pourraient être développés en répondant aux questions.

** Une question a été posée sur le futur des Fédérations au sein de l'UNABCC. Certaines ont des difficultés à vivre, d'autres ont trouvé un régime satisfaisant. Je rappelle que les Fédérations se sont mises en place progressivement afin de regrouper par Subdivision d'arme les Amicales orphelines d'un Régiment d'active et les individus isolés. A sein de notre Arme l'esprit de chaque subdivision d'arme est très fort, mais cela n'entache en rien l'esprit cavalier et l'unité de l'Arme ! C'est bien par subsidiarité que les Fédérations ont pris leur place et ont pu organiser de nombreuses cérémonies et activités en coordination de leurs amicales. Par ailleurs, outre l'organisation de cérémonies spécifiques, il est une tâche à réaliser : c'est celle de la sauvegarde du souvenir et des traditions de nos Régiments dissous. En effet, le Commandement a eu la sagesse de sauvegarder l'existence des subdivisions traditionnelles de la Cavalerie qui sont toutes représentées par un ou plusieurs Régiments d'active. Il serait souhaitable que l'on puisse rassembler autour des Salles d'honneur, ou ailleurs, la mémoire et un certain patrimoine des unités dissoutes de leur subdivision d'arme ! Pour cela, le rôle des Fédérations et des Amicales est essentiel pour aider les Chefs de Corps à monter ces opérations.

Les Cuirassiers ont créé "la Maison du Cuirassier" qui rassemble quelques salles consacrées aux Régiments dissous. D'autres subdivisions ont des Musées spécifiques qui pourraient répondre à ce besoin. Je sais que les Chasseurs ont un projet et d'autres peut-être ! Je vous engage à relayer ce souhait qui répond au devoir de mémoire ! Cependant concernant la question posée je veux bien comprendre que par manque d'effectif certaines Fédérations se retrouvent très seules !

** La politique de communication est importante pour l'Union. C'est pourquoi il faut définir les axes de communication et les thèmes à aborder pour la revue et le site Internet, mais aussi pour le choix des cérémonies. Il est donc proposé pour l'année à venir à rester sur les 80 ans de la bataille de France et de s'orienter progressivement pour 2022 et après, vers les combats de la Libération, tout en faisant appel à des articles sur la création de l'ABC et le renouveau de l'emploi des blindés en France.

Mais il serait souhaitable qu'une Commission Communication poursuive ses travaux et soit pilotée par un membre du bureau, autre que le Président qui reste cependant Directeur de la publication.

Pour la revue « Avenir et Traditions », la question se pose de passer à une version numérique ! C'est effectivement une bonne question qui permettrait de faire des économies substantielles, mais les remontées d'information ont permis de savoir qu'une partie non négligeable des lecteurs préfère encore la revue papier ! Une solution mixte est peut-être envisageable. Mais à mon avis, il serait temps de prendre une décision pour une solution de transition.

Par ailleurs il faudrait recruter un nouveau webmaster pour tenir le site informatique de l'Union ; la fonction pourrait être externalisée à un auto entrepreneur ; c'est une idée à approfondir ! Notons que ce site a toujours un excellent taux de visites : Il cumule depuis sa création a plus de 2 200 000 visiteurs !

** L'Union a fait connaissance de Mr Guillaume BRETEGNIER, passionné d'histoire militaire, qui réalise des livres de grande qualité et très bien illustrés sur les subdivisions de l'Arme : il a déjà fait paraître un livre sur les Dragons dans la collection «ÉPOPÉES» : « Les Dragons, des origines à 1918. » Il termine le même exercice sur les Cuirassiers, des origines jusqu'à 1918, qui devrait paraître fin décembre 2020. J'en ai fait la Préface ! Il compte continuer sur les Hussards ! Il est probable que certains d'entre nous soient très intéressés par de telles publications ?

** Le 4°RCH de Gap a payé comme vous le savez un lourd tribut dans l'accident des hélicoptères au Mali : « Quatre Morts pour la France. » Le Chef de Corps m'a contacté car il a lancé une souscription pour construire un monument aux morts dans son quartier ; le bureau a pris la décision de lui envoyer la somme de 500€ et de relayer dans la revue et le site la dite souscription.

** Je remercie particulièrement le Colonel RIBOUD qui anime depuis longtemps l'équipe de DR et je tiens à les féliciter tous pour les actions et les initiatives qu'ils prennent. Nous regrettons le départ du Col ORTIS. Je sais bien que la crise sanitaire n'a pas facilité les activités, mais je rends hommage à ceux qui ont pu maintenir des manifestations.

Le DR est localement un intermédiaire et un facilitateur pour rechercher et suivre les cavaliers isolés et les mettre en relation avec les Amicales et Fédérations, mais aussi les Régiments. Ils peuvent aussi prendre l'initiative d'organiser des cérémonies et commémorations dans les déserts militaires et renforcer la cohésion autour des Saint Georges locales.

** Arrivant vers la fin de mon exposé, je voudrais devant vous, exprimer ma gratitude et mes plus vifs remerciements à toute l'équipe qui a fait fonctionner l'Union. Ils sont tous bénévoles et ils ont remplis avec dévouement et compétence les tâches demandées. J'ai beaucoup apprécié le travail en équipe et la complémentarité des savoir-faire.

Au niveau des Vice-présidents je voudrais citer le Général Bernard LEFEBVRE, le Gal Arnaud SAINTE CLAIRE DEVILLE, le Colonel Michel RIBOUD, le Major André SOUPLET, le Major Christian NONNOTTE, et le Général Bernard de COURRÈGES depuis un an ...

Au niveau du bureau mes remerciements vont au Gal Bruno de ROODENBEKE, chargé de missions notamment pour le budget et les relations avec les industriels. Il est un conseiller avéré dans beaucoup de domaines. Et j'avoue avoir abusé de son temps très souvent !

Au LCL Bernard LAGRANGE, notre Délégué général dont le dévouement et la connaissance fine de l'Union l'a rendu indispensable au bon fonctionnement de la Maison. Merci cher ami pour la disponibilité et les compétences que vous avez données à l'Union !

Au LCL Jacques DESCLAUX, notre trésorier, remarquablement organisé et fort influent auprès des services du Secrétariat d'État ; je le remercie surtout pour les conseils et avis fermes donnés à l'occasion de mes envies de dépenses !

A notre Rédacteur en chef Christian BUREAU qui a eu l'immense mérite de mettre sur pied une belle revue « Avenir et Traditions » et de lancer un site UNABCC réussi et particulièrement visité ; Au LCL Philippe GUIBERT, Secrétaire général pendant de longues années qui maintenant vient de nous quitter.

Je voudrais remercier aussi les membres de la Commission du Contrôle des Comptes : le Colonel Pierre CASTILLON et le Capitaine Robert POUCHAYRET. Je tiens à signaler qu'à sa demande le Général de CA (2S) Hugues DELORT-LAVAL a quitté le CA .

Enfin, pour terminer cet exposé de mon rapport moral, je me permets de revenir sur un certain nombre de slogans que vous connaissez bien, mais qui sont un peu le message prioritaire de mon départ :

« ASSURER L'UNITÉ DE LA GRANDE FAMILLE DE LA CAVALERIE »

« GARDER UN LIEN TRÈS ÉTROIT AVEC L'ÉCOLE DE CAVALERIE ET LES RÉGIMENTS », car nous sommes à leur service et non le contraire !

« ENTRETENIR DES RELATIONS ÉTROITES AVEC LES PRINCIPAUX INDUSTRIELS DE L'ARMEMENT TERRESTRE DANS LE CADRE DE CONVENTIONS ÉQUILIBRÉES ENTRE NOUS ET EUX »

Ayant donc démissionné de ce poste de Président de l'UNABCC, en accord avec le CA, je propose, si vous le voulez bien, de rester au CA pendant un an (2021) date à laquelle se termine mon mandat d'administrateur, et comme Président de la Fédération des Cuirassiers. Mais pour cette dernière présidence, j'espère bien trouver prochainement un candidat pour me succéder !

Ce qui veut dire en clair que je reste avec vous pour élire, à la fin de cette AG, le nouveau Président de l'UNION !

Je vous remercie.

Général de CA (2S) AM d'ANSELME.

Vote : le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

3/ LE MOT DU TRESORIER

31- Les comptes 2019

Le LCL (er) DESCLAUX présente les comptes 2019. Il présente successivement 2 tableaux qui correspondent aux 2 subventions versées par le ministère des Armées (2 x 1500 €).

Le "fonctionnement normal" de l'UNABCC accuse un déficit de 440,74 € avec 21 121,34 € de dépenses et 20 680,60 € de recettes.

Pour les "JC" le compte est équilibré avec dépenses et recettes de 6385 €.

Mais il faut admettre que les contributions des industriels sont indispensables.

Le trésorier fait le point des avoirs de l'UNABCC sur les comptes courants (Crédit du Nord et CCP) et sur les livrets A et association. Il fait remarquer que sur le Crédit du Nord il y a une somme de 33 908 € qui correspond à un montant réservé à l'Ecole de cavalerie pour l'organisation des colloques et journées des Consuls : "c'est un droit à tirer" pour l'Ecole ; ces fonds proviennent de subventions des industriels versées sous convention pour financer ces activités de l'EC.

Les colloques et autres activités au profit de l'EC donnent lieu à une comptabilité distincte.

32-Le rapport de la Commission de Contrôle (Col (R) P. Castillon- Cne (R) R. Pouchayret)

Le Capitaine (R) POUCHAYRET présente le rapport de la commission de contrôle : les méthodes et procédures appliquées sont dans la norme et n'appellent pas de remarques particulières.

Le fonctionnement ordinaire de l'Union fait apparaître un déficit de 440,74 € issu d'un poste de dépenses de 21 121,34 € et de recettes de 20 680,60 €. Ce déficit sera imputé sur la réserve associative. Il convient de prendre en compte l'importance (en particulier pour l'avenir) de la contribution des industriels de 5700 € et de la subvention de l'État de 1500 € pour parvenir à cet équilibre. Notons en sus l'augmentation de l'apport de la FNAM qui passe de 711 € en 2018 à 1706 € en 2019.

Les journées de la Cavalerie présentent des comptes à l'équilibre à 6385 € pour recettes et dépenses. Dans ce poste il faut aussi noter une contribution des industriels de 1540 € et une subvention de l'État de 1500 €

Les avoirs de l'UNABCC appellent les remarques suivantes : il n'y a pas d'acquisition complémentaire pour l'année. Il a en outre été affecté un don de 1500 € à l'ADO.

Vote : les comptes 2019 "Fonctionnement normal UNABCC" et "JC" sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale.

33- Le point sur l'année 2020

Le LCL (er) DESCLAUX fait le point des dépenses 2020 (fonctionnement normal). Les comptes accusent à ce jour un déficit de 849 €, par rapport au budget 2020 voté l'an dernier et il reste deux dépenses (facture A&T 150 et don à la FPGIG pour le bureau) mais les 2 subventions du ministère des Armées n'ont pas été versées. Le SGA a prévenu en septembre le trésorier qu'il fallait faire une modification aux dossiers des demandes (2 demandes de 1500 €) ; modifications faites par le trésorier et renvoyées au SGA. Le montant prévu 3000 € sera versé ultérieurement.

34-les budgets prévisionnels 2021

Le LCL (er) DESCLAUX présente alors les 2 budgets "Fonctionnement normal UNABCC" et "JC" qu'il a préparés selon les règles habituelles et qu'il a présentés au CA le 23 septembre.

Pour l'UNABCC le montant équilibré est de 21 900 € (avec une demande de subvention de 1500 € à faire au printemps 2021) et pour les JC le montant équilibré est de 6500 € (avec également une demande de subvention de 1500 € à faire).

Il est à espérer que les industriels qui nous soutiennent habituellement feront de même en 2021.

Vote : les budgets 2021 "Fonctionnement normal UNABCC" et "JC" sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale.

4-Fédérations – Amicales – Cotisations

L'UNABCC regroupe 37 amicales ou associations adhérentes dont 11 n'appartiennent pas à l'une des 4 fédérations, l'amicale UAABC-RA/4-13RCh étant comptée dans la FCCA. Des amicales ou associations sont non adhérentes à l'UNABCC mais leur président reçoit gratuitement A&T.

Depuis le 4 septembre 2020, une nouvelle amicale a été créée par le LCL (R) REBIFFÉ : l'amicale des anciens du 4^e RH, qui devient adhérente à l'UNABCC et qui est prête à adhérer à la fédération des Hussards si elle est créée.

Au 3 octobre, toutes les amicales sont à jour pour la cotisation 2020 ! Cas particulier du 2RSA qui ne conserve qu'une douzaine d'adhérents (inscrits à la FNAM), l'amicale n'appelle plus de cotisation pour ses membres et prévoit de verser une cotisation à l'UNABCC tant qu'il restera des fonds pour permettre le maintien de l'inscription des personnels à la FNAM.

Pour les adhérents directs et les abonnés suite aux rappels dans A&T, envoyés par mail, par courrier et pour certains dans le courrier AG-JC, il y a eu quelques rentrées : nous sommes désormais à 115 cotisations et 81 abonnements !

Il y a encore 29 adhérents à vie à l'UNABCC ; certains ont la générosité de payer quand même la cotisation annuelle.

En 2020, l'UNABCC/GR230 a 1138 adhérents « P » à la FNAM (Fédération Maginot). Le Congrès 2020 a été annulé et remplacé par une Assemblée Générale Ordinaire d'une journée le 14 octobre au Domaine de la FNAM à NEUVY SUR BARANGEON.

5–Revue A&T et Site internet

Le Gal de ROODENBEKE présente cette partie en projetant 3 tableaux qu'il commente :

Rubriques et articles : Articles à caractère historique ou liés à un événement – activités majeures des amicales – activités majeures des régiments (relai OCI) – biographies – In memoriam. Les articles des amicales sont à envoyer au siège pour avis du président.

Abonnements et coûts : la revue est déficitaire mais c'est accepté car c'est le support essentiel de notre communication et du rayonnement de l'UNABCC. L'UNABCC bénéficie du tarif postal "Presse" pour l'expédition d'A&T. N'oubliez pas la mise à jour des adresses !!!

Le général revient sur la version électronique de la revue évoquée par le Président ; il y a 2 verrous : ceux qui n'ont pas d'informatique et le poids numérique de la revue qui ne peut pas être envoyée en PJ d'un message. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas regarder ce qui pourrait être fait : il faut donc y réfléchir.

Le Site : 2 176 000 visites depuis la création (2012) – Consultants du monde entier –

L'UNABCC recherche un webmaster pour prendre la relève du LT(R) BUREAU qui attend avec impatience !

6–Les Délégués Régionaux

Le texte préparé par le Colonel (H) Riboud est lu par M. SCOTTO d'APOLLONIA (DR LILLE) :

Comme on pouvait s'y attendre les activités des délégués ont été réduites au strict minimum.

Cependant, quand les manifestations se sont produites, ce fut avec un petit nombre de participants. Chaque fois, nos délégués y ont participé.

A noter, que dans quelques académies comme la Bretagne particulièrement, les manifestations organisées par notre délégué Guy de FOMBELLE ont été maintenues avec succès, dans le respect des règles sanitaires en cours. De même dans les académies de Lille, Reims, Dijon / Besançon.

Le nombre de délégués reste stable bien que pour certains, l'âge aidant, il faudra prévoir de leur trouver des successeurs. Malgré cela pour l'année qui vient aucun départ n'est annoncé. Nous connaissons le successeur du Colonel ORTIS dans le courant du mois de novembre. Comme le veut la tradition, le président de l'Union des Cavaliers de Lyon est le délégué de l'UNABCC, ça fait partie de la mission.

L'arrivée de Guy DELAVAL pour l'académie de Nantes est toujours d'actualité pour le courant de l'année 2021. Il faudrait que nous ayons un délégué pour l'académie de Marseille. Il nous restera alors la façade Ouest à couvrir.

Le réseau est fiable et fait ses preuves, malgré cela il est peu utilisé soit par l'Union, soit par les Fédérations, soit par les Unités ; pourtant les délégués sont des relais efficaces bien implantés.

Chaque délégué est en contact avec les DMD de sa zone et avec les régiments quand il y en a sur leur zone.

Les Chefs de corps sont, semble-t-il, peu informés de leur existence, bien souvent ce sont les Commandants en second, voire les Officiers adjoints, qui les reçoivent, quand ils demandent à rencontrer le Commandement. Un contact direct serait préférable. Il serait utile pour tout le monde de voir comment régler ce problème de façon réaliste. On pourrait ainsi apporter, une aide sérieuse et réelle aux Régiments et un commencement de crédibilité à une forme « d'entraide Cavalerie ».

Nous couvrons des zones de désert militaire, Nous pouvons et avons l'occasion de rencontrer des Cavaliers isolés que l'on peut réorienter vers les Fédérations.

Nous ferons parvenir aux présidents des fédérations et des amicales le listing des délégués à toutes fins utiles.

7-Questions diverses

Le CEs LEMAIRE (Pdt amicale 12RCh) déclare : les fédérations doivent être maintenues pour les amicales qui n'ont pas un régiment d'active et qui se vident de leurs adhérents !

Le Gal (2s) MANTEL (représentant le Pdt de l'amicale du 8RH) se pose la question : la fédération peut-elle apporter quelque chose avec des missions aussi différentes des régiments (sous-entendu "hussards") ?

Réponse du Président : le 2RD est interarmes par ses personnels, spécifique par ses missions mais il est régiment de cavalerie (Etendard) et son amicale appartient à la FD.

Le LCL (er) de KLEBNIKOFF précise que pour les hussards, l'échec de la création de la fédération est venu de l'antagonisme de 2 grosses amicales...

Le Président reprend la parole et constatant qu'il n'y a plus de question demande à l'assistance de rester sur place pendant que les membres du CA présents se réuniront dans la salle derrière l'amphi. Il précise qu'il n'y a qu'un seul candidat connu : le GCA Bernard de COURREGES, présent à la réunion et lui propose de dire quelques mots avant que le CA ne se retire.

Le GCA de COURREGES se présente rapidement. Saint-cyrien de la promotion « Général LASALLE » (hussard célèbre !), il a servi au 3RH à Pforzheim, à l'EC comme chef de peloton EOR puis a commandé un escadron de B2 au 12RC à Müllheim et enfin a commandé de 2001 à 2003 le 1-11RC à Carpiagne. Il a occupé divers postes à l'EMAT, dont celui de chef du bureau finances. Il est depuis 13 ans hors du ministère : SGDSN, cabinet du Premier ministre, IHEDN et actuellement Inspection générale des finances à Bercy.

« Le Général d'ANSELME, souhaitant passer le témoin, m'avait demandé de réfléchir à ma candidature. Après avoir hésité pour des raisons de disponibilité professionnelle, j'ai décidé d'être candidat pour servir notre Arme, confiant quant à la qualité du travail collectif du bureau ».

L'AG est terminée et le CA quitte l'amphi Louis pour procéder à l'élection du président selon les statuts de l'Union.

Environ 15 minutes après, le CA revient dans l'amphi. Le LCL (er) LAGRANGE annonce que :

Le GCA Bernard de COURREGES d'USTOU est élu président de l'UNABCC à l'unanimité des votants.

Le nouveau président prend la parole : il veut simplement remercier le Général d'Anselme pour tout ce qu'il a fait pour l'UNABCC pendant ses 11 ans de présidence. Il remet au Gal d'ANSELME la médaille UNABCC en souvenir de cette longue période et propose à tous les présents de voter la nomination du GCA d'ANSELME comme président d'honneur de l'UNABCC : le vote est unanime et soutenu par les applaudissements de tous présents à l'AG.

**Le GCA B. de Courrèges
Président de l'UNABCC**